



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU TARN

SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de l'environnement et des affaires foncières
Affaire suivie par Emmanuel BRUGIER

Tél. : 05.63.45.61.90

Courriel : emmanuel.brugier@tarn.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Le préfet du Tarn,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Certifie avoir reçu, le lundi 25 juin 2018, 8 exemplaires papiers et 4 exemplaires numérisés du dossier de demande d'autorisation déposé par la société JMG PARTNERS, représentée par Monsieur Jean-Michel JEDELE, directeur général, relatif à l'exploitation d'un entrepôt, au titre notamment des rubriques 1510.1, 1530.1, 1532.1, 2662.1, 2663.1.a, 2663.2.a (autorisation), 2910 A.2 (déclaration avec contrôle périodique), 2925 et 1511 (déclaration) de la nomenclature des installations classées, situé ZAC Les Portes du Tarn, sur le territoire des communes de BUZET SUR TARN (31660) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370).

Fait à Albi, le 26 juin 2018

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de bureau,


William LEFEBVRE

**ATTENTION : CE DOCUMENT NE VAUT NI RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION, NI
AUTORISATION**